



L'an deux mille vingt-cinq, le quinze mai, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.

Date de Convocation	30/04/2025
Date d’Affichage	02/05/2025
Nombre de Conseillers en exercice	13
Présents	8
Votants	11

Étaient présents :

Mr André PHILIPOT, Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Christian LAN, Mme Madeleine BARBELETTE, Mr Didier PETITPAS, Mr Michel LEBouc, Mme Laëtitia SALIOT.

Absents excusés :

Mr Bertrand MONTEBAULT donne pouvoir à Mme Colette PENDRIGH,
Mr Patrick DEMARQUET donne pouvoir à Mr Christian LAN.
Mr Anthony PRUNIER donne pouvoir à Mr Michel LEBouc

Absents :

Mr Nicolas MARTINAIS
Mme Sylvie COUPE

N°079-2025

Modification budgétaire n°1 - budget Commune

Mme Stéphanie GARNIER, adjointe chargée des finances, informe les membres du conseil municipal que les crédits inscrits au budget primitif sont insuffisants. Il propose de modifier les crédits budgétaires de la façon suivante :

Dépenses Investissement	Article 2151 – Réseaux de voirie Opération 104 – Clos Coris	+ 3 900.00 €
Dépenses Investissement	Article 231 – Installation, matériel Opération 145 – Non définie	- 3 900.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, l'unanimité, décide :

- **De VALIDER** la proposition de la décision modificative n°1 sur le budget Commune
- **De MODIFIER** l'affectation des crédits budgétaires comme présenté ci-dessus
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjointe déléguée à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Maire.

Certifié exécutoire, après transmission
En Préfecture le
Et publication le

